

FRANZÖSISCH

LESEVERSTEHEN SERIE 2/3



Kandidatennummer

Name

Vorname

Datum der Prüfung

PUNKTE UND BEWERTUNG	Erreichte Punkte	/ Maximum
Partie A		/ 20
Partie B		/ 5
Total		/ 25

Die Experten

A PARTIE A

La Poste: Limiter l'utilisation d'Internet pendant les heures de travail?

D'après un sondage effectué auprès des employés de la Poste, 30% des personnes interrogées sont pour une réglementation claire avec certaines limitations, alors que 70% ne souhaitent aucune limitation.

«Limiter le surf sur Internet est pourtant une mesure nécessaire du point de vue de la sécurité», explique Marc Studer, chargé de sécurité informatique à la Poste. Le géant jaune permet l'utilisation d'Internet à condition que cela ne gêne en aucun cas la bonne marche de l'entreprise.

Par contre, l'utilisation de Facebook a été bloquée à titre préventif parce que le nombre d'employés qui utilisaient ce réseau au travail avait rapidement augmenté. Par conséquent, une partie du personnel n'était plus suffisamment concentrée et efficace.

Voici quelques témoignages:

(A) Gérard Ballaman: «Il est normal que l'accès à Internet soit autorisé, afin de nous permettre de rechercher des informations nécessaires à notre travail. Il m'arrive de rechercher de l'aide pour traduire un texte, pour trouver un renseignement sur une localité, des indications sur des cours de formation.»

(B) Joseph Vallant: «Je pense qu'il n'est pas nécessaire d'imposer une interdiction à tous les collaborateurs à cause de quelques incorrigibles. Il existe des logiciels et des outils qui permettent aux supérieurs de repérer les comportements inadaptés et de les sanctionner.»

(C) Monika Weber-Kellenberger: «Internet permet de trouver rapidement des informations pour la Poste. Mais il comporte certains risques, comme celui de passer la journée à surfer au lieu de faire son travail. À long terme, cela engendre un mauvais climat. Les supérieurs devraient interdire les abus. On peut tout aussi bien se connecter le soir à la maison.»

(D) Zoran Rozman: «J'estime qu'il faudrait interdire de surfer à des fins privées, même si en disant cela je ne me fais pas d'amis. On est quand même tous là pour travailler et c'est pour cela qu'on nous paie. La plupart d'entre nous a une connexion Internet à la maison et peut surfer chez soi. On ne peut pas demander à notre employeur de mettre à disposition l'infrastructure pour surfer sur le Net et de payer la note par-dessus le marché, en heures de travail.»

(E) Georges Gehriger: «Le problème, ce n'est pas que les gens passent un peu de temps à surfer sur Internet à des fins privées mais ce qui nous dérange surtout, ce sont les téléchargements de vidéos qui bloquent les applications importantes sur le réseau interne de la Poste. Il faudrait les interdire!»



Punkte

EXERCICE 1: À quelle personne les affirmations suivantes correspondent-elles?
(Un ou deux prénoms par affirmation!)

1. «Internet est un outil important pour notre travail.»

Prénom(s):

2. «Certains documents occupent trop de mémoire de stockage – ce qui empêche le bon fonctionnement du réseau de l'entreprise.»

Prénom(s):

3. «Même si certains abusent d'Internet, il ne faut pas l'interdire aux autres.»

Prénom(s):

4. «Quand on est à son poste, on ne doit pas passer des heures sur Internet à des fins privées, cela on peut le faire chez soi!»

Prénom(s):

5. «Malheureusement, certaines personnes utilisent Internet de manière abusive au travail. Les responsables doivent être stricts!»

Prénom(s):

Total exercice 1

/8

EXERCICE 2: Les affirmations suivantes sont-elles vraies (V) ou fausses (F)?
Justifiez toutes vos réponses (V et F) en allemand.

1. Environ 1/3 des employés de la Poste est opposé à toute restriction concernant Internet.

V ou F

2. L'utilisation de Facebook n'a pas du tout influencé la qualité du travail.

3. Certains instruments informatiques permettent de détecter l'utilisation exagérée d'Internet.

4. Si les employés surfent trop sur Internet, cela va perturber la bonne ambiance de travail.

→

Total exercice 2

/12

B PARTIE B

Punkte



Comportement des consommateurs Pourquoi aller voir ailleurs...

Choisissez l'élément correct et écrivez-le dans la lacune:

1.	en nette progression	en net recul	resté stable
2.	a diminué	a doublé	est restée la même
3.	a augmenté	a été réduit	n'a pas changé
4.	ont baissé	ont grimpé	ont stagné
5.	les prix trop élevés	les prix trop bas	les prix avantageux

Le nombre de Suisses qui font régulièrement leurs achats hors des frontières du pays est

(1)..... : il y a quatre ans, 21% de la population allait encore régulièrement s'approvisionner à l'étranger ; aujourd'hui, cette proportion a baissé à 16%. La quantité d'argent gagné en Suisse et dépensé dans d'autres pays (2)..... , passant de 2,1 milliards de francs à 1,8 milliard de francs «seulement».

L'Allemagne reste la principale destination des Suisses, alors que l'Italie a beaucoup perdu de son attrait. Au Tessin, le volume des achats effectués en Italie (3) de plus de moitié (11% contre 25,5% en 2005).

En Suisse, les prix ont (4)..... ces dernières années, de sorte qu'acheter à l'étranger est devenu moins intéressant.

Les consommateurs qui franchissent aujourd'hui la frontière pour aller acheter des denrées alimentaires le justifient souvent par d'autres raisons que (5).....

Si en 2005 les prix meilleur marché étaient encore le principal argument en faveur des achats à l'étranger pour 74% des personnes interrogées, ce chiffre n'est plus aujourd'hui que de 69%.

En deuxième position, avec 16% chacun, il y a le plaisir du shopping et le grand choix de produits.

D'APRÈS COOPÉRATION

Total partie B /5

Total parties A et B /25